

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2015

Le seize septembre deux mil quinze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PANDRIGNES, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance.

Présents : M DUBOIS J, MME CHATAUR, MM DUBOIS Th, BARBAZANGES, MMES GOUYON, PECHEYRAND, DUMOND, AUFFRAY, M VIEILLEFOND

Absents excusés : MME GORON, M ROUSSEL

POINT SUR LES TRAVAUX :

Fontaine de Courbiat :

L'entreprise OCMA va intervenir semaine 42 soit le 6 octobre. La durée du chantier devrait être d'une semaine. Simultanément, nous allons signer une convention d'animation avec le Conseil Départemental pour pouvoir bénéficier d'une subvention.

Travaux d'accessibilité :

EGLISE : Le changement de la porte est en cours et sera achevé avant le 27 septembre 2015, date butoir. La zone de stationnement a été tracée.

MAIRIE ECOLE : Les changements de porte seront réalisés pendant la fermeture des classes vertes entre mi-décembre et courant mars 2016.

SALLE POLYVALENTE : Le dossier ADAP sera déposé le 27 septembre 2015 et les travaux réalisés sur 2016 / 2017. Un dossier de subvention sera déposé début 2016 au titre de la DETR.

Cour Mairie Ecole :

M MARTINEZ de CORREZE INGENIERIE a établi un descriptif chiffré des travaux envisagés. Le coût global devrait atteindre 70 000 € mais avant de décider officiellement le lancement du projet, il est nécessaire d'attendre fin octobre pour connaître les nouvelles conditions de subvention du Conseil Départemental qui influenceront le calendrier de cette opération.

Voirie :

Les travaux de goudronnage du chemin Groult et du chemin Pouget auront lieu la première semaine d'octobre ; les subventions ont été attribuées par le Conseil Départemental à hauteur de 4 964 € pour un coût de travaux de 14 892 € TTC.

Matériel informatique :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de restructurer le poste informatique encombré avec des doublons et aussi de changer le photocopieur pour lequel nous ne trouvons plus de cartouche d'encre.

Monsieur le Maire donne lecture du devis établi par le Bureau Fonctionnel à TULLE. Il s'élève à 4 606,25 €. La Commune va solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental. Le Conseil Municipal donne son accord pour réaliser cette opération.

QUESTIONS DIVERSES :

Fédération Départementale d'Electricité :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Fédération Départementale d'Electricité qui envisage de prendre de nouvelles compétences pour améliorer le service rendu aux communes membres avec au préalable une modification des statuts :

- compétence éclairage public
- compétence communications électroniques
- compétence infrastructure de charges des véhicules électriques

Indemnité du Trésorier :

Suite au départ de M Alain TERRAL et son remplacement par M SERIES, le Conseil Municipal doit à nouveau délibérer pour décider de l'octroi de l'indemnité de conseil attribuée au Trésorier.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité au Trésorier.

Compte épargne temps :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des difficultés de Mme BURG de prendre ses congés dans le planning légal. Afin de solutionner cette situation, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'ouverture d'un compte épargne-temps qui permettra à Mme BURG de transférer ses jours de congés dans le cadre légal.

Participation école de Ladignac :

Jusqu'à cette année, la commune de Pandrignes versait une subvention de 150 € par enfant scolarisé à l'école de Ladignac. Avec la réforme scolaire et la montée en puissance du périscolaire, Monsieur le Maire propose d'augmenter de manière significative la dotation par enfant en la portant à 500 € par élève, soit pour l'année 2015 / 2016, la somme de 3 000 € pour 6 enfants scolarisés. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette nouvelle dotation.

Caveau Pouget :

Le caveau POUGET qui avait été donné à la commune par la famille POUGET a été attribué à Mr et Mme Alain VIEILLEFOND, seule famille ayant postulé pour ce caveau.

Bulletin Municipal :

Il est en voie d'achèvement et sera imprimé la première quinzaine d'octobre pour être distribué le week-end du 24 octobre.

Réunion publique :

Le Conseil Municipal décide d'organiser la réunion publique annuelle le vendredi 20 novembre 2015 à 18h15 à la salle polyvalente.

Repas des aînés :

Organisé pour moitié entre la commune et le Foyer Rural, il aura lieu le samedi 28 novembre à 12h à la salle polyvalente. Une invitation sera expédiée à chaque ayant - droit.